

Laver le cerveau des Suisses pour leur imposer l'islam

Il faut dénoncer l'hostilité envers les musulmans



Et l'hostilité de l'islam envers les chrétiens, les juifs, les mécré....



Centre Suisse Islam et Société

On commencera cet article en présentant la première partie de la conférence : « La Suisse et l'islam », tenue à La Chaux-de-Fonds, le 31 août 2018 : La Suisse et l'islam

<https://www.youtube.com/watch?v=dK1BpIdsWQU&t=12s>

La Suisse et l'islam



**Pour plus de détails, voir le site :
www.islam-questions.com**

En Suisse, il existe deux institutions officielles qui occupent une position déterminante dans le débat sur l'islam. Il s'agit, en premier lieu, du Centre Suisse, islam et société, de l'Université de Fribourg. Ce centre, dont la création a été justifiée par la lutte contre le radicalisme islamique et la « formation des imams », travaille en collaboration étroite avec la Commission fédérale contre le Racisme, présidée par madame Martine Brunschwig Graf. Officiellement, ces institutions sont chargées de lutter contre le radicalisme islamique et la prétendue « interprétation extrémiste du Coran », qui mènent au jihad et au terrorisme. Elles sont également chargées de la lutte contre les discriminations et le racisme sous toute ses formes, quel qu'en soit l'auteur.

Malheureusement, les conférences auxquelles nous avons assisté et la documentation qui est produite par ces institutions ne nous apparaissent pas conformes aux buts affichés. En ce qui concerne le racisme, ces institutions font une dénonciation à sens unique. On constate un grand silence sur les discriminations à caractère raciste qui ont été instaurées par le Coran et qui sont institutionnalisées dans les législations officielles des pays musulmans. Il n'y a pas de remise en cause des préceptes racistes du Coran et de la Sunna de

Mahomet. Ces institutions ne dénoncent que « le discours islamophobe », mais pas une parole sur la christianophobie et l'antisémitisme dans l'islam.



Ces dernières années, les attentats terroristes ont frappé les pays européens. Face au terrorisme islamiste, nos peuples restent sidérés par cette violence qui frappe d'une manière aveugle des innocents, y compris des femmes et des enfants. Dans ce contexte très sensible du terrorisme qui frappe nos pays, le Centre Suisse, islam et société de l'Université de Fribourg et la Commission fédérale contre le Racisme (CFR) semblent privilégier la culpabilisation du peuple suisse pour son hostilité envers l'islam et les musulmans.

On citera le colloque organisé à l'Université de Fribourg sur « l'hostilité envers les musulmans » ou l'émission de la Télévision suisse : « Bien intégrés et mal acceptés ».

<https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/les-musulmans-en-suisse-sont-bien-integres-mais-mal-aimes?id=8910682&station=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>

On reproche aux Suisses de soumettre les musulmans à des

discriminations au seul motif de leur religion. Quand un collectif de 700 citoyens a demandé un droit de réponse sur les discriminations à connotation raciste qui sont institutionnalisées dans les législations des pays musulmans, il s'est heurté à un refus total de la part de ces institutions officielles. Elles refusent de donner la parole à ceux qui dénoncent les discriminations à connotation raciste institutionnalisées dans le monde musulman, sur la base des préceptes du Coran et de la Sunna de Mahomet.

On précisera que ces discriminations sont mises en œuvre par les autorités consulaires des pays musulmans dans le territoire suisse et touchent des citoyens suisses à cause de leur double nationalité.

Par ailleurs, ces institutions (le CSIS et la CFR) reprochent aux Suisses de rendre les musulmans responsables du terrorisme qui frappe nos pays.

L'enseignement de la violence et de la haine dans l'islam

On prendra comme exemple l'émission de la TSR : « bien intégrés et mal acceptés ». La présidente de La Commission fédérale contre le Racisme ainsi que le Centre Suisse, islam et société, reprochent aux Suisses de faire porter aux musulmans la responsabilité du terrorisme. Ces institutions culpabilisent les Suisses en les accusant d'hostilité intrinsèque envers les musulmans. En agissant ainsi, elles occultent un problème grave qui préoccupe les citoyens suisses.

Les Suisses, comme l'ensemble de l'humanité, posent des questions légitimes aux musulmans. Ces questions concernent en premier lieu l'enseignement des textes sacrés de l'islam. Une simple lecture de ces textes apporte la démonstration qu'ils incitent explicitement à la haine et à la violence envers les chrétiens, les juifs ou les mécréants en général. Le Coran appelle à combattre dans le but d'imposer l'islam par la conquête des nations et la soumission des peuples à la loi

d'Allah :

(S8, V38) : « **Combattez à mort les (mécréants) jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de dissension religieuse et que la religion appartienne entièrement à Allah** ».

(S2 – V191 et 217) : « **La Fitna (dissension religieuse, mécréance, polythéisme) est pire que le meurtre** ».

Et le terrorisme fait partie intégrante des moyens utilisés pour combattre les infidèles :

(S3, V151-152) : « **Nous allons jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants... Et Allah a tenu Sa promesse envers vous, quand par Sa permission vous les tuiez sans relâche...** »

(S8, V12) : « Et ton Seigneur révéla aux Anges : « Je suis avec vous : affermissez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez au-dessus des cous » (pour décapiter) ... »

(S8, V60) : « Et préparez contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, **afin de terroriser l'ennemi d'Allah et le vôtre**, et d'autres encore que vous ne connaissiez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés. »

Ainsi, le dieu du Coran promet sa récompense à ceux qui terrorisent les ennemis d'Allah et des musulmans.

Par ailleurs, le Coran enseigne que les musulmans qui s'engagent dans ce jihad sont supérieurs aux musulmans qui refusent de participer et restent chez eux sans combattre :

(S4, V95-96) : « **Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux (sans combattre) et ceux qui luttent corps et biens dans le sentier d'Allah**. Allah donne à ceux qui luttent corps et biens un grade d'excellence sur ceux qui restent chez eux. Et à chacun Allah a promis la meilleure récompense ; et Allah a mis les combattants au-dessus des non-combattants en leur accordant une rétribution immense ; des grades de supériorité de Sa part ainsi qu'un pardon et une miséricorde. »

(S49, V15) : « Les vrais croyants sont seulement ceux qui

croient en Allah et en Son messager, qui par la suite ne doutent point et qui luttent avec leurs biens et leurs personnes dans le chemin d'Allah. Ceux-là sont les véridiques.
»

(S9, V20-22) : « **Ceux qui ont cru, qui ont émigré et qui ont lutté par leurs biens et leurs personnes dans le sentier d'Allah, ont les plus hauts rangs auprès d'Allah...** et ce sont eux les victorieux. Leur Seigneur leur annonce de Sa part miséricorde et agrément, et des Jardins où il y aura pour eux un délice permanent où ils demeureront éternellement. Certes, il y a auprès d'Allah une énorme récompense. »

(S3, V142) : « **Comptez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et qui sont endurants ?**
»

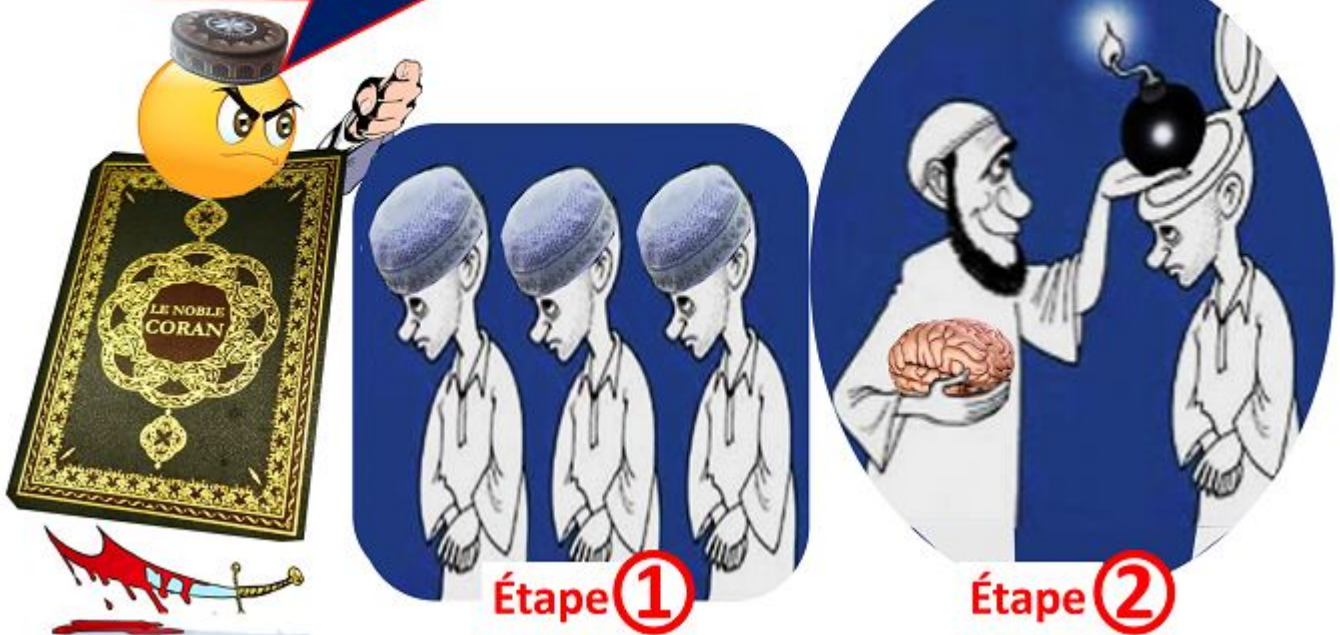
Mahomet lui-même affirme qu'il utilisait le terrorisme et qu'il a reçu la victoire grâce à la terreur qu'il inspirait :

□ Par Celui dont la main détient l'âme de Muhammad je viens à vous avec l'égorgeement.

□ Ma richesse est à l'ombre de ma lance. L'humiliation et l'abaissement sont destinés à ceux qui contredisent ma cause.

□ La victoire m'a été accordée par la terreur que j'inspirais à une distance d'un mois de marche.

Tu vends ton âme à Allah. Tu tues et tu te fais tuer pour Allah. Réjouis-toi ! (Coran S9, V111)



Tous ces textes continuent d'être enseignés, mémorisés et récités par les musulmans dès la petite enfance. Et pourtant, on refuse officiellement d'admettre que cet enseignement de la haine et de la violence constitue la base idéologique du passage à l'acte terroriste.

Les citoyens suisses ont parfaitement le droit de poser des questions sur ces appels à la haine et à la violence. On ne peut enseigner ces préceptes que Mahomet lui-même, comme ses compagnons les plus proches, ont mis en application, et condamner les terroristes qui passent à l'acte. **On ne peut dissocier l'enseignement du passage à l'acte**, surtout quand il s'agit d'agir comme le Prophète, qui représente pour tous les musulmans le modèle parfait que tout croyant se doit d'imiter. Il est légitime d'attendre des associations musulmanes et aussi de nos autorités, des réponses à cette question légitime : quelles sont les raisons qui vous empêchent d'interdire l'enseignement des versets et des hadiths qui appellent à la haine et à la violence ? Quelles sont les raisons qui expliquent le refus total des autorités musulmanes d'abroger ou de frapper d'obsolescence ces versets ?

La méthode du deux poids, deux mesures

Toutes ces institutions (le Centre Suisse islam et société, la Commission fédérale contre le Racisme) travaillent en partenariat avec les associations musulmanes pour pratiquer un discours d'une incohérence totale. Elles affirment avec force que le discours anti-islam ou anti-musulman est inacceptable, relève du racisme et entraîne la violence envers la communauté musulmane. En revanche, ces mêmes institutions soutiennent avec force que les préceptes de haine et de violence dans le Coran n'ont aucun lien avec le terrorisme. Elles refusent la moindre condamnation du discours coranique anti-chrétiens, anti-juifs et anti-mécréants qui est enseigné dans les mosquées, les instituts islamiques. Ce discours de haine figure explicitement dans de nombreux versets du Coran et dans de très nombreux hadiths de Mahomet. Il est confirmé dans l'immense majorité des textes musulmans, y compris les manuels scolaires distribués aux enfants, que ce soit dans les exégèses ou les livres qui définissent la jurisprudence et le droit musulmans.

Mais pour nos institutions en Suisse, ce discours de haine n'a aucun lien avec le terrorisme et la violence islamique. Elles refusent de reconnaître un lien entre ces prescriptions coraniques qui incitent à la violence et le terrorisme qui frappe nos pays et l'ensemble de la planète. Elles refusent également de reconnaître et de dénoncer les discriminations qui sont institutionnalisées dans les législations officielles des pays musulmans. Ces discriminations touchent des centaines de millions de personnes, dont des citoyens suisses, à cause de leur double nationalité. En conséquence, les musulmans peuvent continuer d'enseigner le Coran, les hadiths et les textes fondateurs de l'islam, sans la moindre gêne. Les cibles du discours coranique, comme les chrétiens, les juifs ou les mécréants en général, n'ont qu'un seul droit : se taire, garder le silence. Et ceux qui osent dénoncer la haine et la violence enseignées dans l'islam sont accusés d'hostilité envers les musulmans, d'islamophobie et de racisme.

La presse suisse stigmatiserait la communauté musulmane

Concernant la presse, la situation en Suisse, pays de la liberté d'expression et des droits de l'Homme, commence à prendre une tournure qui questionne le citoyen. Le 3 septembre 2018, la Commission fédérale contre le Racisme nous apprend qu'entre 2009 et 2017, les articles créant de la distance par rapport aux musulmans sont passés de 22 % à 69 %. On peut voir l'article du *Matin* de Lausanne intitulé : « **les médias stigmatisent les musulmans de Suisse** » :

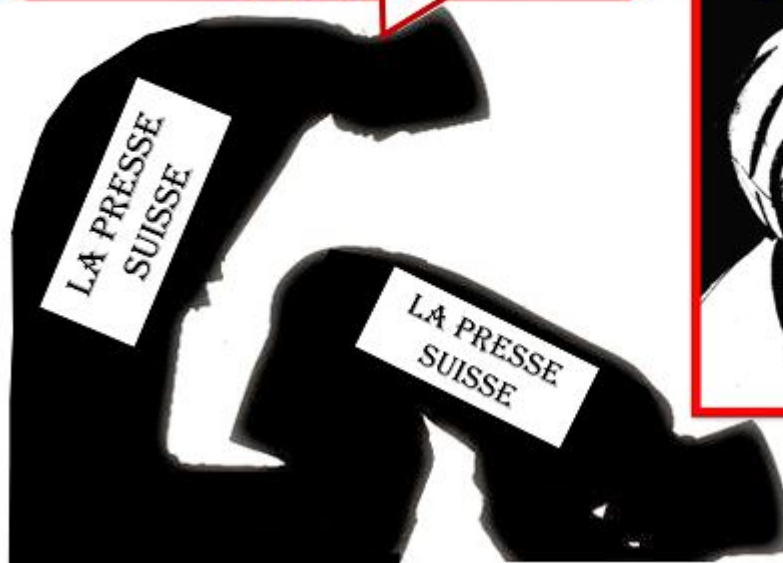
<https://www.lematin.ch/suisse/Les-medias-stigmatisent-les-musulmans-de-Suisse/story/14646576>

La Commission fédérale contre le Racisme nous informe qu'une étude menée à l'Université de Zurich aboutit à cette conclusion : « La distance est principalement due aux thèmes abordés. Quelque 54 % d'entre eux touchent à la radicalisation et au terrorisme, alors que seul un infime pourcentage porte sur l'intégration réussie (2 %) et le quotidien des musulmans (2 %), soit la vie de la majorité des musulmans de Suisse. »

En conséquence, la Commission fédérale contre le Racisme « entend poursuivre le dialogue avec les journalistes et **leur rappeler leur responsabilité dans la formation de l'opinion publique.** »

L'immense majorité des citoyens suisses avaient la certitude que la liberté de la presse constituait un des fondements de la démocratie. Mais cette intervention de la Commission fédérale contre le Racisme semble remettre en cause cette certitude. Elle laisse un sentiment de malaise et d'incompréhension. On a l'impression d'assister à une forme de surveillance ou de pression sur la presse, alors qu'on pensait que cette presse bénéficiait d'une totale liberté, tant qu'elle respectait la loi : pas de diffamation, pas d'incitation à la haine, à la violence ou à la désobéissance aux lois.

**NOUS AVONS COMPRIS NOTRE
RESPONSABILITÉ DE FORMER
L'OPINION**



On ne savait pas que la presse était soumise à des règles en ce qui concerne son libre choix des informations qu'elle présentait au public. La Commission fédérale contre le Racisme affirme que le choix qu'a fait la presse suisse « **crée une distance envers les musulmans** ». Et cette commission souligne la responsabilité de la presse dans « **la formation de l'opinion publique** ». On comprend le malaise créé par ces propos chez le citoyen qui pensait que la presse était chargée de l'informer d'une manière objective et non de former son opinion. Dans les pays démocratiques, on respecte le citoyen qui a le droit inaliénable de se former sa propre opinion, en toute liberté. Il n'incombe pas à la presse de « former » cette opinion. Il lui suffit de donner des informations objectives et de respecter la vérité des informations qu'elle rapporte.

Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve. Mais notre questionnement ne cesse de croître et risque de se transformer en crainte pour notre avenir et celui de nos enfants.

Zohra Nedaa-Amal